Contre-amiral d'Albert de Rions 1728-1802 - Extrait de « Les Gloires maritimes de la France » : notices biographes sur les plus célèbres marins, découvreurs - Auteurs : Lerot P.et Doneaud du Plan, Alfred - Editeur : Paris : 1886 - Source : numelyo cote SJIF 133/255 - Droits : Licence ouverte - Saisie : 2025

ALBERT DE RIONS
François-Hector, ou Charles-Hector, comte d'
Contre-amiral

Contre-amiral, né à Avignon, le 19 février 1728, débuta comme garde à la compagnie de Rochefort, en 1743, devint enseigne cinq ans plus tard, lieutenant de vaisseau en 1755, et fut fait prisonnier une première fois sur *l'Espérance*, commandant **BOUVILLE**, une seconde fois sur le vaisseau *le Foudroyant*, dans le combat du 28 février 1738, livré par le marquis **DUQUESNE**, voulant rallier, à Carthagène, **La CLUE,** bloqué par une escadre anglaise.

Chevalier de Saint-Louis en 1763, capitaine de frégate en 1771, après avoir servi, soit dans l'infanterie, soit dans l'artillerie de marine, il prit part à quatre campagnes navales.

Capitaine de vaisseau en 1772, il servit avec éclat dans la guerre d'Amérique, sous les ordres du comte **d'ESTAING**, et concourut, comme commandant du *Sagittaire*, à l'expédition de Newport, à l'attaque de Sainte-Lucie et aux combats de la Grenade.
Au siégé de Savannah, il fit amener *l'Experiment* vaisseau anglais de 50 canons.

Dans l'escadre du comte **de GRASSE,** il assista aux combats de la Martinique, à la prise de Tabago, à l'affaire de la Chesapeake, enfin à la bataille des Saintes où, monté sur le *Pluton*, il se distingua par le secours, inutile d'ailleurs, qu'il porta à la *Ville de Paris.*

Aussi, dans l'Inde, **SUFFREN** le demandait-il comme capitaine, et, au besoin, comme successeur : « Je ne connais, écrivait-il à M. **de CASTRIES,** qu'une personne qui a toutes les qualités qu'on peut désirer, qui est très-brave, très-instruite, pleine de zèle et d'avenir, désintéressée, bon marin : c'est M. **d'ALBERT de RIONS,** et, fût-il en Amérique, envoyez-lui une frégate. J'en vaudrai mieux, l'ayant ; car il m'aidera, et, si je meurs, vous serez assuré que le bien du service n'y perdra rien ; si vous me l'aviez donné quand je vous l'ai demandé, nous serions maîtres de l'Inde »

Chef d'escadre en 1784, puis directeur général du port de Toulon et ensuite commandant de la marine dans ce port, il commanda, en 1785, le vaisseau *le Séduisant* dans la campagne d'évolutions qu'il fit avec M. **BUOR de la CHAROULIÈRE** dans la mer du Nord.

Lorsque Louis XVI visita Cherbourg, en 1786, Albert de Rions lui donna, sur *le Patriote,* le simulacre d'un combat naval dans la rade.

Élevé, en 1788, à la dignité de commandeur de Saint-Louis, il avait repris son service à Toulon lorsque, en décembre 1789, les ouvriers et les soldats se révoltèrent, le maltraitèrent et l'incarcérèrent.
L'Assemblée nationale, convoquée, se contenta d'ordonner sa mise en liberté.
Louis XVI, plus juste, le nomma au commandement de l'escadre, dite de l'Océan, rassemblée à Brest.
L'insubordination ayant gagné les équipages, lors de la publication du Code pénal du 22 avril 1790, Albert de Rions, après avoir essayé, sans succès, de la persuasion, se démit de ses fonctions.

Nommé contre-amiral, le 1er janvier 1792, il émigra la même année, à Coblentz, et, après la bataille de Valmy, se retira en Dalmatie où il vécut ignoré jusqu'à sa rentrée en France sous le Consulat.

Admis à la retraite, en 1802, il mourut le 3 octobre de la même année.
Il a été publié : *Mémoire historique et justificatif du comte d'Albert de Rions, sur l'affaire de Toulon. Paris, Desenne, 1790, in-8. — Détails relatifs à la détention de M. le comte d'Albert de Rions et des principaux officiers de la marine, etc. Paris, Desenne, 1790 , in-8*

Ancestramil